

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : AFR 64/014/2006 (Public)
Bulletin n° : 275
ÉFAI
3 novembre 2006

Érythrée. Libération de la chanteuse de gospel Helen Berhane

Amnesty International s'est félicitée de la libération, survenue quelques jours plus tôt, de la chanteuse de gospel érythréenne Helen Berhane, qui avait été détenue au secret sans inculpation ni procès pendant deux ans et demi au camp militaire de Mai Serwa.

Helen Berhane figurait parmi les 2 000 détenus membres d'Églises évangéliques interdites en Érythrée, notamment son Église Rema, soumise à de constantes persécutions du gouvernement érythréen ces quatre dernières années.

Helen Berhane a passé la plupart de sa détention dans des conditions inhumaines et dégradantes, à l'intérieur d'un container métallique de transport faisant office de cellule. Les autorités l'auraient torturée à de nombreuses reprises pour lui faire abjurer sa foi. En octobre 2006, Helen Berhane a été admise dans un hôpital d'Asmara après de nouveaux passages à tabac. Elle a été libérée à la fin octobre mais serait en fauteuil roulant, en raison de blessures reçues aux pieds et aux jambes. Helen Berhane a refusé d'abjurer sa foi malgré les menaces et les mauvais traitements.

Amnesty International demande au gouvernement d'Érythrée de respecter sa constitution et ses obligations définies par le droit international, en respectant la liberté de religion et la liberté d'être protégé contre toute détention au secret et arbitraire, et autre traitement cruel, inhumain ou dégradant infligé aux prisonniers.

Malgré la libération d'Helen Berhane, Amnesty International craint que la persécution systématique de personnes pour raisons religieuses ne continue en Érythrée.

Les 15 et 16 octobre 2006, plus de 150 hommes, femmes et enfants, membres de l'Église Kale Hiwot (la parole du Seigneur), de l'Église Mullu Wengel, de l'Église du Dieu vivant et de l'Église Rema, ont été arrêtés à leurs domiciles dans la ville de Mendefera, à 50 kilomètres au sud de la capitale Asmara. Douze membres de l'Église Rema ont également été arrêtés dans la ville d'Adi Quala, plus au sud, pour célébration de culte dans un domicile privé. Deux d'entre eux, Immanuel Andegergesh et Kibrom Firemichael, seraient morts des suites de la torture dans un camp militaire voisin.

En outre, de nombreux membres d'autres groupes religieux sont maintenus en détention au secret et pour une durée indéterminée, sans inculpation ni procès. Parmi ces personnes figurent trois témoins de Jéhovah détenus depuis douze ans pour avoir refusé le service militaire, et des dizaines de membres de groupes dissidents de l'Église orthodoxe ou du conseil musulman officiels.

Contexte

Depuis 2002, seules les Églises orthodoxe, luthérienne et catholique, ainsi que l'islam, ont le droit d'exister en Érythrée. Les membres de quelque 35 Églises évangéliques minoritaires risquent une persécution féroce, alors même que la liberté religieuse est garantie dans la constitution érythréenne. Deux mille membres d'Églises minoritaires environ, dont une vingtaine de pasteurs, sont actuellement

détenus, au secret et dans des conditions dures, sans inculpation ni procès. Ces personnes sont d'abord emprisonnées dans des postes de police, puis dans des camps militaires et des prisons à haute sécurité dans différentes régions du pays, notamment le principal camp d'entraînement militaire, à Sawa. Certains détenus sont enfermés dans des containers de transport métalliques ou dans des prisons souterraines. Plusieurs détenus sont tombés gravement malades et reçoivent rarement des soins médicaux suffisants. Des détenus sont fréquemment passés à tabac et attachés dans des positions douloureuses : ces actes de torture visent à leur faire abjurer leur foi et cesser leur culte.